

Prix de  
Patrimoine suisse  
Section  
Valais romand

23

Patrimoine suisse  
Section Valais romand



**PATRIMOINE SUISSE  
SECTION VALAIS ROMAND**

Prix de  
Patrimoine suisse  
Section  
Valais romand

23

Patrimoine suisse  
Section Valais romand



**PATRIMOINE SUISSE  
SECTION VALAIS ROMAND**

## SOMMAIRE

---

3	Préface
4–5	Passé recomposé : construire dans l'existant
6–15	Rapport du jury
16	Mot de la présidente

---

## JURY

---

Léonard Bender, architecte EPF-SIA  
 Marie Berceyron, historienne de l'art et  
 médiatrice culturelle  
 Valérian Bitschnau, architecte EPFZ  
 Christophe Cachat, membre de la Fédération  
 des banques Raiffeisen du Valais romand  
 Sylvie Doriot Galofaro, docteur en histoire de l'art  
 Mathieu Maréchal, architecte EPFL  
 Rafaël Matos-Wasem, géographe  
 Martine Stadelmann, architecte EAUG,  
 présidente du jury

Le jury remercie les propriétaires des granges  
 pour leur accueil chaleureux.

---

## IMPRESSUM

---

Crédits photographiques  
 4, 12-13, 15 (à g.) Michel Bonvin  
 6-9, 15 (à d.) Simon Pillet, architecte  
 10-11, 15 (centre) GAME

Mise en page Mathilde Veuthey  
 Impression Imprimerie Schmid SA, Sion  
 Imprimé à 250 exemplaires en  
 octobre 2023

©2023

---

# Préface

Martine Stadelmann Beuret  
 – Présidente du jury

En 2021, le prix de Patrimoine suisse section Valais romand a récompensé une commune pour son approche en lien avec l'inventaire ISOS, démontrant ainsi la possibilité de densification d'un tissu patrimonial villageois, tout en conservant et respectant le patrimoine de grande qualité au niveau des habitations et des espaces publics.

La densification est à nouveau présente dans le thème de cette année. « Patrimoine augmenté, quand le neuf magnifie l'ancien », mais cette fois-ci à l'échelle du bâtiment de logement. Le thème choisi participe à la réflexion sur l'amélioration de l'utilisation du milieu construit existant. Densifier les constructions tout en préservant et promouvant une culture du bâti de qualité, c'est à cette problématique que les projets devaient répondre. Ce prix voulait montrer des solutions de densification par l'intérieur en opposition à l'étalement sur notre territoire restreint. Démolir pour reconstruire n'est évidemment pas la solution la plus souhaitable pour satisfaire les exigences de la croissance démographique.

Parmi les projets soumis, certains ont proposé des transformations de bâtiments d'utilité publique, sociale ou culturelle en milieu urbain, ou de réaménagement d'habitat, mais sans augmentation de volume significative.

Le jury était dans l'attente de projets démontrant qu'une adjonction, une surélévation ou une juxtaposition pouvait valoriser et dialoguer avec un patrimoine bâti existant. La densification dans les zones de construction du patrimoine bâti, par exemple du XX<sup>e</sup> siècle, aurait pu apporter des réponses intéressantes au thème proposé.

D'une autre manière, des exemples novateurs d'améliorations énergétiques et d'assainissement des bâtiments du patrimoine, exigés par le bouleversement climatique, auraient pu être mis en valeur par ce prix. Il s'avère que la thématique de la densification en interaction avec le patrimoine bâti en milieu urbain ou semi-urbain n'est peut-être pas encore suffisamment représentée en Valais.

Néanmoins, les trois projets retenus proposent, dans tous les cas, à l'échelle des tissus villageois, des éléments de réponse intéressants à la problématique toujours très présente de l'expansion des zones villas et, par conséquent, au mitage du territoire.

# Passé recomposé : construire dans l'existant

Marie Berceron  
– Historienne de l'art

L'histoire du Valais, marquée par des changements économiques, sociaux et technologiques, a laissé une empreinte distincte sur son patrimoine architectural. La diversité des constructions raconte les spécificités de la région et sa capacité à s'adapter aux évolutions tout en préservant son identité culturelle.

La mise en contexte historique de ces différents types de construction est importante pour leur préservation et valorisation, mais aussi pour une transformation adaptée et une bonne réaffectation. Ci-dessous sont présentées quelques typologies de bâtiments, nous offrant un aperçu des modes de vie, activités économiques et valeurs culturelles s'étendant du XVIII<sup>e</sup> siècle jusque dans les années 1950.

Les maisons traditionnelles en pierre aux toits en lauze, typiques des villages du Valais au XVIII<sup>e</sup> siècle, ont évolué au fil du temps en réponse aux besoins agricoles et aux ressources locales. À l'origine, ces habitations, appelées «raccards» ou «mayens», étaient conçues pour héberger à la fois le bétail dans les étables au rez-de-chaussée et les familles dans les étages supérieurs. Avec l'évolution des techniques de construction



et des besoins agricoles, ces maisons ont été adaptées pour augmenter l'espace de vie disponible et améliorer le confort.

Les granges et les bâtiments agricoles adjacents étaient essentiels pour conserver les récoltes et le foin, ainsi que pour offrir une protection au bétail pendant les mois d'hiver rigoureux. Le développement de ces bâtisses a été influencé par la croissance de l'agriculture et la nécessité de stocker davantage de produits agricoles.

Les villas patriciennes sont le témoin de l'essor économique et de l'ascension sociale de certaines familles du Valais. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'ouverture de nouvelles routes et le développement du commerce, de grandes villas ont été édifiées dans les zones urbaines, semi-urbaines et même rurales. Ces demeures étaient influencées par les styles architecturaux en vogue à l'époque, montrant la prospérité de leurs propriétaires.

Quant aux bâtiments modernes, ils sont souvent le produit de la croissance urbaine, de la nécessité de logements supplémentaires et de l'évolution des normes architecturales. Certains présentent des caractéristiques du modernisme ou de l'architecture contemporaine, reflétant les tendances architecturales de leur époque.

De plus, la forte industrialisation du canton, le développement du tourisme et l'urbanisation ont maintes fois conduit à la démolition pour faire place à de nouvelles constructions. Ainsi, le bâti moderne existant peut être considéré comme le reflet de l'urbanisation et de l'industrialisation. Plutôt que de détruire et altérer l'existant en entraînant la perte de l'histoire locale et de savoir-faire architectural, ne vaudrait-il pas mieux saisir des opportunités de réaffectation et de valorisation pour le bénéfice des habitant-e-s ? Il y aurait certainement un potentiel à explorer grâce à une réutilisation créative tout en préservant le patrimoine architectural et en respectant l'intégrité du bâtiment historique.

## Usages à réinventer

L'évolution de notre manière d'habiter nous éclaire sur la transformation de nos sociétés et de nos modes de vie. Autrefois, nos ancêtres habitaient au plus proche de la nature, avec des maisons villageoises et des bâtiments agricoles qui reflétaient leur dépendance à l'égard de la terre et des ressources locales.

Aujourd'hui, nos modes d'habitation ont évolué pour répondre à des besoins différents, marqués par l'urbanisation croissante, la mondialisation et une approche plus individualiste de la vie. Les logements modernes tels que les maisons individuelles et les logements urbains collectifs comme les immeubles d'appartements se sont fortement développés au XX<sup>e</sup> siècle, après la Seconde Guerre mondiale.

Pourtant, dans ce processus social et culturel, il est essentiel de ne pas perdre de vue l'importance du «vivre ensemble». La culture du bâti de qualité peut être un outil précieux pour réapprendre cet art de vie fondamentale, en ce sens qu'elle conduit à créer un espace de vie aménagé avec soin et susceptible de répondre à l'évolution des exigences de la société tout en préservant ses particularités historiques. Les structures anciennes et contemporaines sont les témoins de notre histoire collective, de nos traditions et de nos valeurs. En réinventant les usages de certains de ces bâtiments, nous pourrions contribuer à créer des espaces favorisant la communauté, l'activité éducative, culturelle, récréative, ainsi qu'un renforcement du tissu social, de l'accessibilité et de la solidarité.

Le patrimoine architectural devient ainsi un pont entre passé et présent, offrant de précieuses leçons sur la manière dont nous habitons et comment nous pouvons réinventer nos modes de vie, de façon durable et créative.

Pour l'instant, nous observons que ce sont essentiellement des constructions vernaculaires de type grange, situées en zone rurale ou semi-urbaine, qui font office d'exemples de réaffectations à l'image des projets retenus dans le cadre du prix.

# Rapport du jury

Mathieu Maréchal et Valérian Bitschnau  
– Architectes

En date du 30 juin 2023, le comité du prix avait reçu treize dossiers de la part d'architectes et de maîtres d'ouvrage. Le jury tient à exprimer sa gratitude envers les candidats et les félicite pour la qualité des dossiers soumis.

Après une première délibération, le jury a été contraint de rejeter des projets de grande qualité qui ne répondaient malheureusement pas aux critères du concours, que ce soit en termes de programme ou d'augmentation de la superficie.

Parmi les dossiers retenus, se distinguent des approches singulières en ce qui concerne la préservation de l'héritage patrimonial. Ils confirment en revanche une tendance générale en faveur de la conservation et de la mise en valeur de l'apparence d'origine, accordant une plus grande liberté en ce qui concerne l'aménagement intérieur. Dans la plupart des cas, la thématique de la densification est abordée par l'adjonction d'un logement à une habitation villageoise. Le jury a sélectionné trois projets qui illustrent à leur manière la réhabilitation et la revalorisation des biens du patrimoine. Cependant, ils ne se traduisent pas par une augmentation significative du programme (comme la mixité sociale des programmes d'habitat collectif) ni par une réelle densification, comme l'espérait le jury.

C'est pourquoi le jury a décidé de décerner trois mentions pour les trois projets présentés ci-après, mais pas de premier prix.



Murs nettoyés à l'état final,  
rénovation – Le Cergneux

# 1) Réaffectation et transformation de deux granges – Le Cergneux

## LABLAB ARCHITECTES



↑ Granges avant travaux

Situé en bordure du village, à la limite d'une zone de dangers naturels, et point final d'une série de ruraux aux orientations très diverses, le projet mise sur le respect rigoureux de l'implantation des bâtiments qu'il réaménage: une grange-écurie d'un volume généreux surplombant un petit poulailler.

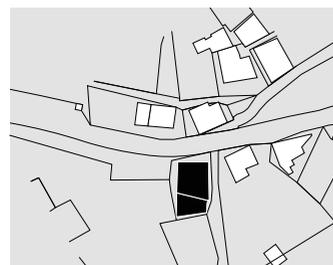
Le programme comprend une habitation familiale flanquée d'un studio en contrebas dans le gabarit au sol du poulailler. Ce dernier local est voué à des locations de courte durée majoritairement en lien avec l'activité professionnelle de guide de montagne du propriétaire.

Le projet a nécessité un remplacement de la majorité des structures d'origine, à l'exception de la façade de la grange côté rue, une zone tampon non chauffée la séparant habilement des espaces isolés. Les nouveaux volumes reposent sur la cascade de

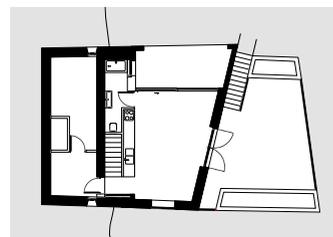
murs de soutènement d'origine, en pierre, et sur de nouveaux, réalisés cette fois en béton pour faire face au risque d'avalanche. La présence marquée du béton dans le site est exacerbée par la nouvelle volumétrie du studio, qui, bien que reprenant l'emplacement du poulailler d'origine, a une présence plus imposante que son prédécesseur. Le jury se demande si une utilisation plus modérée de ce matériau aurait pu être envisagée, compte tenu de son impact visuel et de ses implications environnementales.

Le projet présente un certain pragmatisme au niveau du traitement des matériaux existants. D'une part, il a choisi de conserver intégralement les murs en pierre délimitant son emplacement en les remettant en état. D'autre part, il a maximisé le recyclage des vieux lambris et planchers en bois en bon état, qui trouvent aujourd'hui une nouvelle utilisation en habillant la façade. Dans cet assemblage de pierres, de béton et de bois recyclé, le projet propose un dessin assez libre des ouvertures en façade. Des fenêtres parfois affleurées, parfois en retrait et une loggia derrière son arche de béton, ouvrant sur la cuisine. À l'intérieur, la conservation de la pente originelle de la toiture oriente les espaces de la maison.

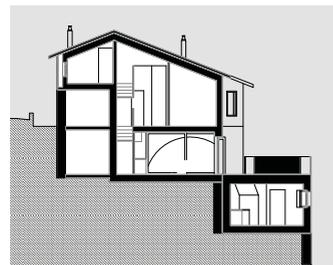
Malgré une intervention très présente, le projet démontre une belle reconnaissance des qualités intrinsèques du bâti existant, qu'il met habilement en valeur. Le jury salue également l'implication active du propriétaire qui a notamment assuré la restauration de la maçonnerie.



↑ Façade après rénovation



← Cadastre, plan d'étage, plan de coupe



↓ Espace intérieur



## 2) Réaffectation d'une grange – Fully GAME ARCHITECTES



↑ Grange avant travaux

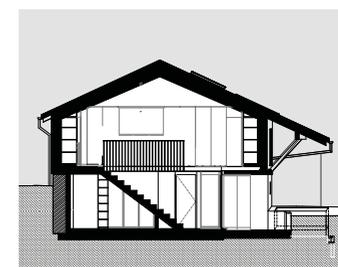
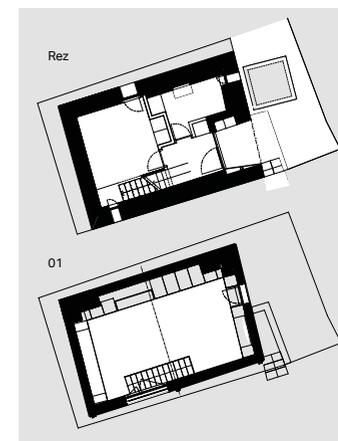
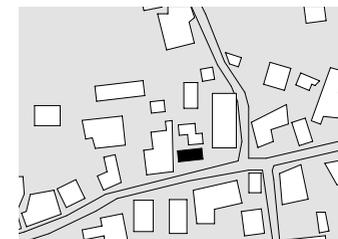
Situé dans le quartier de Mazembroz à Fully, ce projet modeste par sa taille (la parcelle fait 74 m<sup>2</sup>) démontre qu'une simple petite grange typique des villages valaisans peut garder sa place dans un centre villageois et retrouver une seconde vie. Fait rare dans les transformations de biens patrimoniaux, cet objet est destiné uniquement à la location et non à un usage personnel du maître d'ouvrage.

En préservant entièrement l'enveloppe extérieure du bâtiment, dont une partie a même pu rester intacte pendant la phase de chantier, l'intervention s'est concentrée sur l'intérieur pour l'aménagement d'un logement supplémentaire dans une très faible surface. Pour ce faire, le volume a été légèrement excavé pour accueillir un hall, une chambre ainsi qu'une salle de bain. L'étage se compose d'une seule pièce comprenant la cuisine et le salon. Le toit ayant conservé sa finesse d'antan, les parois extérieures, leurs planches en

bois brut, l'unique appareil de la nouvelle fonction d'habitat consiste en la création d'une généreuse baie carrée.

À l'intérieur, le langage rural s'efface pour laisser place à des matérialités aux tons contemporains, plus neutres, que sont le béton, le parquet et le blanc des murs et des menuiseries. L'irrégularité de la forme initiale, formée par les chaînes d'angle en pierre, est cachée dans l'épaisseur de l'isolant et celle du mobilier de rangements.

Bien que les contraintes liées à la future location de cet appartement de 2,5 pièces aient peut-être conduit à un caractère intérieur très neutre, afin qu'il puisse convenir à des locataires aux goûts variés, le jury salue le respect des concepteurs envers l'enveloppe du bâtiment, ce qui a permis de préserver son expression d'origine. Toutefois, une interaction moins tranchée entre l'enveloppe extérieure et l'aménagement intérieur aurait été souhaitable pour ce projet, qui, il faut l'espérer, ouvrira la voie à ce marché de niche que sont les transformations de biens patrimoniaux destinés à la location.



- ↖ Façade après rénovation
- ↑ Cadastre, plan d'étage, plan de coupe
- ← Cuisine rénovée

### 3) Réaffectation d'une grange – Flanthey

## ATELIER DIMANCHE ARCHITECTES



↑ Grange avant travaux

La nouvelle enceinte en béton marque une limite claire entre l'ancien et le nouveau, souligne les ouvertures existantes conservées, et unifie le projet dans une cohérence globale. Le jury regrette cependant l'usage abondant du béton, dont l'utilisation systématique aurait peut-être pu être réduite.

De par sa géométrie complexe et la mesure de l'extension, tout comme par le travail des aménagements extérieurs qui ne dessinent ni chemin d'accès ni place de parking, le projet s'insère discrètement dans son site.

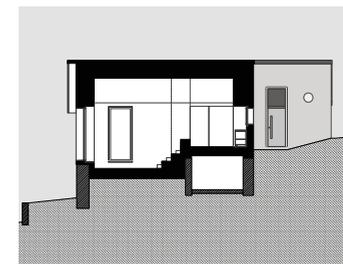
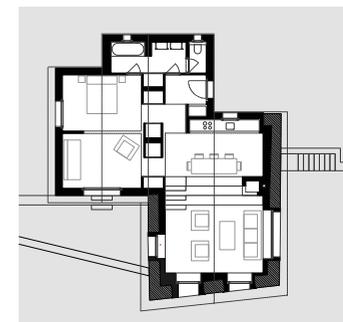
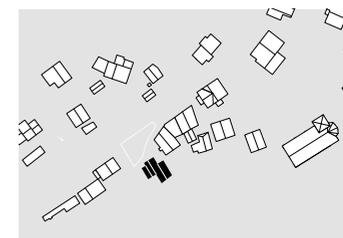
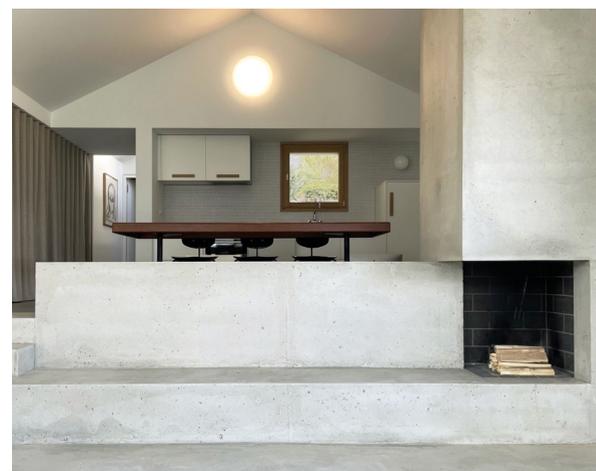
De la même manière, à l'extérieur, le béton a une place prédominante dans les espaces intérieurs, séparant les différents niveaux à la manière des murs du vignoble alentour.

Le projet se distingue par sa créativité dans l'agencement des espaces intérieurs, utilisant des demi-niveaux et des seuils pour créer des espaces tantôt généreux et hauts, tantôt étroits et bas. Cette approche met en valeur des éléments majeurs et brutalistes tels qu'une majestueuse cheminée en béton et un banc-bibliothèque qui délimite l'espace de séjour.

Ce projet séduit également par la qualité des détails et des finitions (volets en chêne massif épurés, lampes intégrées dans des niches du béton, travail du béton parfois sablé, parfois laissé brut).

Le jury a particulièrement apprécié l'égard des auteurs envers la bâtisse existante qui a visiblement guidé chaque intention du projet, de la volumétrie aux finitions en passant par les aménagements extérieurs.

Niché dans les coteaux de Flanthey, ce projet consiste en la transformation d'une grange en maison individuelle. L'intervention, visible au premier coup d'œil, présente un dialogue marqué entre les murs en pierre et crépis vernaculaires encore partiellement visibles et l'extension en béton. Celui-ci couronne d'une part l'enceinte existante, pour la rigidifier structurellement, et comprend également une nouvelle annexe. Cette dernière s'insère habilement dans le site en reflétant le volume existant dans un intéressant jeu de toitures. Le nouveau volume construit fait presque disparaître le bâtiment d'origine depuis la rue surplombante, mais s'efface totalement depuis l'église du village ne laissant percevoir que le bâtiment d'origine.



- Grange après rénovation
- ➔ Cadastre, plan d'étage, plan de coupe
- ↑ Vue intérieure

# Regards sur la transmission du patrimoine

Chacun de ces projets jette à sa manière une lumière sur la vaste thématique des transformations de biens du patrimoine. Cependant, aucun ne parvient à générer une sensible augmentation de densité ou de programme telle que l'aurait souhaité le jury. Quelles conclusions pouvons-nous tirer de cela ?



Tout d'abord, les projets soumis, principalement axés sur la transformation de granges, illustrent l'importance que revêt le patrimoine rural à l'intérieur des villages valaisans, et cela peut-être au détriment du patrimoine résidentiel, tel que les habitations villageoises et patriciennes, ou le patrimoine moderne. Bien que la valorisation et la préservation de ce patrimoine rural soient indéniablement importantes, il ressort de l'examen de ces projets que leur transformation se traduit le plus souvent par la création d'habitations individuelles. De plus, les trois projets sélectionnés montrent que les problématiques liées au changement d'affectation favorisent des prises de position marquées au niveau de l'intervention, avec des concepts architecturaux forts qui prennent parfois autant, voire plus, d'importance que le bâtiment d'origine.

Le bâti vernaculaire, avec ses principes et ses techniques constructives, est peut-être encore souvent perçu comme un vestige du passé déconnecté de notre époque. Ce constat pourrait expliquer en partie la tendance récurrente à figer l'apparence extérieure de ces bâtiments et de traiter l'intérieur de manière contemporaine: une logique de muséification

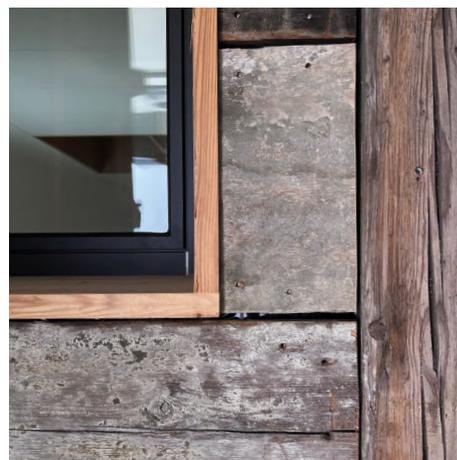
↑ Flanthey, nouvelle entrée

↗ Le Cergneux, fenêtre intérieure

→ Fully, détail de la nouvelle fenêtre

des bâtiments vernaculaires qui reflète peu leur vie d'antan, eux qui étaient autrefois constamment en évolution et en transformation (recrepissage, ajouts de pièces, annexes, rehaussements, etc.).

Quelques années après la mise en place de la LAT (Loi sur l'aménagement du territoire) et de la Lex Weber, il est devenu évident que le mitage du territoire n'est plus viable ni souhaitable. Les projets candidats au prix de section 2023 révèlent une réponse que peuvent offrir les petites communes de montagne aux enjeux de densification: l'ajout d'habitations individuelles dans des structures existantes non destinées à l'habitat. Le jury garde espoir que des projets de valorisation plus importants, notamment des extensions et des densifications d'immeubles d'habitation d'intérêt patrimonial dans les tissus urbains et villageois, constitueront une deuxième étape de réponse. Ces projets pourraient non seulement inclure une mixité sociale et programmatique dans les efforts de densification, mais aussi favoriser une intégration à plus grande échelle dans les développements à venir des qualités architecturales et urbaines que revêtent les constructions historiques.



Cependant, en cette période où d'autres cantons semblent regorger d'exemples en la matière, où sont les grandes extensions et les surélévations valaisannes? Le cadre légal actuel ainsi que certaines autorités et communes peuvent constituer un frein à l'innovation programmatique dans les centres historiques. Il est également clair que les villes valaisannes offrent un matériau historique moins propice à ce genre d'interventions que des grandes villes comme Genève ou Zurich.

Néanmoins, alors que la démolition pour reconstruction ou la simple restauration semblent être les deux approches dominantes dans la relation du Valais avec son patrimoine bâti urbain et villageois, il est évident que le Valais a besoin d'innovations pour trouver un nouvel équilibre entre patrimoine et contemporanéité. A l'époque où l'étalement urbain n'est plus viable, où les défis de la densification impliquent une sérieuse reconsidération des centres urbains et villageois, le patrimoine bâti a un rôle important à jouer. Ce potentiel indéniable se doit d'être, plutôt qu'une énième contrainte à considérer, une source d'inspiration pour relever les défis à venir.

# Mot de la présidente

Magali Anne Bonard  
– Présidente Patrimoine suisse  
section Valais romand

Le thème choisi par les membres du Jury du Prix de la section valaisanne, « Patrimoine augmenté: quand le neuf magnifie l'ancien » est en adéquation avec les préoccupations actuelles de Patrimoine suisse.

La préservation du patrimoine bâti tout en utilisant judicieusement les ressources disponibles, y compris les énergies renouvelables, est une démarche complexe mais nécessaire. Elle permet de maintenir notre héritage culturel tout en contribuant à la transition vers une société plus durable sur le plan environnemental. Avec une planification rigoureuse, une technologie appropriée et un engagement communautaire, il est possible de préserver un certain patrimoine tout en respectant les impératifs écologiques de notre époque.

Augmenter le patrimoine bâti dans le cadre d'une restauration nécessite une approche méthodique et respectueuse de l'histoire et de l'architecture d'origine. Cette tâche exige une expertise en conservation du patrimoine, un équilibre entre la préservation de l'histoire et la nécessité d'adapter le bâtiment à des besoins contemporains.

Chacun des lauréats du Prix de section 2023 a présenté des restaurations dignes d'intérêt. Leur travail a révélé une profonde sensibilité envers l'importance de préserver le patrimoine architectural du lieu tout en étant confronté aux exigences et contraintes actuelles.

Le comité de notre section tient à exprimer sa plus profonde gratitude aux membres engagés du Jury du Prix. Leur enthousiasme et leur précieuse collaboration contribuent grandement à la mise sur pied du Prix de section et de sa diffusion.

Cette publication a été  
réalisée avec le soutien de



**RAIFFEISEN**



Patrimoine suisse  
section Valais romand  
[valais.patrimoinesuisse.ch](http://valais.patrimoinesuisse.ch)